Nro. IV.

GAZETTE DE VARSOVIE

LUNDI 11. JUIN 1792.

Varsovie le 11. Juin.

M. le Comto de Löben, Commissaire de S. A. E. de Saxe, a eu son audience de congé du Roi, & est réparti pour Dresde. — MM: le Comte Joseph Mostowski & l'Abbé Piattoli sont partis pour la même ville.

Des rapports qui méritent confiance, évaluent le nombre des troupes Rufses qui marchent contre nous, à 115, mille hommes, en y comprennant celles qui sont actuellement à Riga. C'est avec l'armée victorieuse du feu prince Potemkin, que nous sommes destinés à nous mesurer. Nous ne nous dissimulons pas que nous avons à faire à des ennemis aguerris, auxquels la discipline & le fanatisme d'un gouvernement théocratique tiennent lieu de l'enthousiasme de la liberté; mais s'il n'y avait pas de péril à combattre: il n'y aurait pas de gloire à vaincre.

Du camp du prince Joseph Poniatowski, à Lubar le 2 juin 1792.

Nous apprennons par les rapports des officiers qui avaient été détachés pour observer les mouvements de l'ennemi, que la colonne Rufse, qui s'était avancée de Pawolocz jusqu'à Berdyczew, ayant sçu que notre division de Kijovie s'était réunie à celle de Braclaw, s'est retirée vers Pawołocz où elle s'est rétranché. — La proximité des deux armées fait croire qu'on ne tardera pas à en venir à une action. — Mr. Jedlecki, président de la ville de Zwinogrod, qui réunit la prudence & l'adresse au civisme, est parvenu à sauver la caisse de la commission ordonnatrice, quoiqu'entourré de toute part par les Rufses. (Gazeta Narodowa y Obca.)

Extrait d'une lettre de L'Ukraine du 30 mai.

Le 24 du courrant, Mr. Mofzczeński, enseigne de la terre de Winnice, étant arrivé ici d'Elizabeth, a enjoint aux baillifs de rassembler les gentils-hommes qui relevent de la terre de Human; ce qui ayant été fait, il s'est déclaré maréchal de la confédération de Braclaw, & a nommé MM. Tomaszewski & Czyżek, ses conseillers. Il a ensuite contraint ces gentils-hommes à jurer qu'il s'efforceraient de renverser la constitution du 3 mai, par les armes & par tous les autres moyens, qui seront en leur pouvoir; qu'ils ne souscriraient jamais à l'établissement de la succession au trône, & ne payeraient pas les impots établis par la Diète actuelle. Sur le refus que firent ces gentils-hommes, vassaux de Mr. l'ex-général Potocki, de prêter ce serment, Mr. Mofzczyński, les menaca de les chasser de leurs biens, & il leur extorqua enfin ce serment. — Les Rufses forment des compagnies de ces gentils-hommes vassaux; ils les exercent en polonais & leur permettent de se porter à tous les excès, il n'y a pas de doute qu'ils ne pilleront leurs concitoyens à l'envie des Rufses. (Gazeta Narodowa.)

De Chełm le 2 juin.

En attendant que nous publions la liste des offrandes patriotiques, déposées au bureau de la commission ordonnatrice de Chełm, nous croyons à propos de consigner ici quelques unes de ces offrandes patriotiques. — La ville libre de Tarnogor a offert trois facs de toiles & de vieux linges pour les blessés. — Mr. Werefzczyński, juge de la Terre de Chełm s'est engagé à fournir un cavalier avec armes & habits, & à donner 100. fls. pour l'équiper entièrement. — Mr. l'évêque Ważyński, a offert une paire de pistolets & 100. fls. & il s'est engagé à dire lui-même 100. messes, pour l'heureux succès des armes polonaises.

Turquie.

Constantinople le 25. d'avril.

Le 18. de ce mois arriva ici Mr. de Guastow, chargé d'affaires de Rufsie. Il fit dabord annoncer par un interprête son arrivée au Grand Visir, celui-ci quoiqu'il fut alité par une fievre, & que sa porte fut fermée à tout le monde, fit pourtant un effort pour recevoir l'interprête Rufse. Après lui avoir parlé, il ordonna aussitôt de donner une garde d'honneur à Mr. de Guastow. Ceci fit beaucoup de sensation sur les autres ministres étrangers, cet honneur n'ayant jamais été accordé à un chargé d'affaires. On n'osa cependant pas s'en plaindre, le Sultan étant le maitre de faire chez lui ce qui lui plait. Mr. de Guastow entama d'abord ses negotiations avec la Porte, & declara que l'Impératrice ne recevrait pas Armi Effendi comme envoyé de la Porte, parceque ce ministre avait autrefois résidé à la cour de Berlin, & que ses négociations avaient été désagreables à l'Impératrice, qu'on devait par conséquent choisir un autre sujet pour cette mission. — Le Grand Seigneur fait manoeuvrer à la maniere des Européens près de Constantinople, 200. Renegats de plusieurs nations, la plúpart Rufses & Autrichiens, Mais les Janissaires, spectateurs de ces exercices, n'y veulent pas prendre du goût.

Allemagne.

Francfort sur le Main le 29 mai.

Deux milles paysans du pays de Porentrui, dans l'évêché de Bâle se sont soulevés, mais d'une manière très modérée; ils ont élu un Syndic, nommé Mr. Ringer, ont déclaré leur pays libre, ont réintegré les deputés fugitifs dans leurs droits, ont resolu de se donner une nouvelle constitution, & d'occuper le chateau de Porentrui où s'assemblaient autrefois les états. Ils se sont assemblés le 17. mai, aux cris redoublés: de vive la liberté, vive la nation! vive le Syndic! ils ont marché sans armes à Porentrui, ont fait demander par 12. députés que les portes leurs fussent ouvertes; ce qui ayant été fait ils demandèrent d'entrer dans le chateau, mais sur les refus qu'en firent les partisans de l'évêque, la voiture du Syndic escortée par les seuls 4. hommes qui étaient armés dans la troupe, retourna & les campagnards sans armes furent accueillis d'une décharge de l'artillerie, qui étant mal dirigée ne leur fit d'autre mal que de leur tuer deux hommes & d'en blesser quelques autres. Les 4. patriotes armés indignés de ce procedé tirèrent leurs fusils & mirent sur le carreau un garde de l'évêque; après quoi ils furent entièrement dispersés. L'évêque a mis 200. louis d'or sur la tête du Syndic. — Les cours de Vienne & de Berlin ont fait declarer à la Diète de Ratisbonne, qu'elles se sont alliées pour couvrir les frontieres de l'Empire, & qu'elles esperaient que les cercles de l'Empire contribueraient à ce but selon leurs forces, par de secours en hommes & en argent; au defaut de quoi elles feraient en droit de regarder comme ennemi quiconque ne se déclarerait pas pour elles; elles feraient néanmoins très satisfaites si les états pouvaient trouver quelqu'autre moyen de préserver leur constitution d'un renversement total; & des suites dangereuses de la guerre, qui a éclaté aux frontières. — Mr. de Harlem conseiller privé du Roi de Prusse, est arrivé à Cassel pour y faire des préparatifs pour la marche des Prussiens.—Les Autrichiens forment 3. camps dans le Brisgaw, le premier vers Huningen, le second vers Martolsheim, le troisieme près de Schulten. — Mr. de Molière part pour la Flandre, c'est un vieillard de 83. ans, mais très actif & très zelé pour la révolution. Mr. de Berruyer a été fait Maréchal de camp.— L'Archiduc Charles a passé par Francfort sur le Main pour se rendre à Bruxelles.

Coblence le 17 mai.

L'électeur de Treves a ordonné aux émigrés d'évacuer son territoire avant le 8. du mois prochain, ne voulant pas, dit-il, donner un juste sujet de plainte à la nation française. S'il arrivait néanmoins qu'ils ne trouvassent nulle part de retraite, il ne trouverait pas mauvais qu'ils se retirassent dans le bas-archevêché, au de là du Rhin.

Coblence le 18 mai.

Mr. Dumourier doit avoir enjoint aux nouveaux ministres de France aux cours de l'Allemagne, d'insister pour que la constitution actuelle y soit reconnue pour le vraie constitution de la France; pour qu'on n'y souffre pas les émigrés; pour qu'on s'y déclare neutre ou ennemi des français; pour qu'on y refuse le passage aux Autrichiens &c.

Pays-Bas.

Extrait d'une lettre de Bruxelles du 14. Mai.

„Son Alt. R. Mgr. le Duc de Saxe-Teschen est arrivé, le 9. de ce mois au soir, avec tout l'état-major de l'armée à Mons, où le quartier-général, établi quelques jours à Leuze, vient d'être transféré. L'on y attend incessamment le Général prince Charles de Ligne, qui doit s'y rendre avec 22 officiers du Génie. L'armée Françoise est à la vue de la nôtre; il lui arrive tous les jours des troupes nouvelles de toutes les parties de la Flandre, du Cambrésis, & de l'Artois, qui viennent la renforcer. L'on s'attend, d'un moment à l'autre, à quelque action plus décisive & mieux combinée que celles des 29 & 30 avril dernier. L'armée Autrichienne s'est postée dans une situation avantageuse, afin de pouvoir suppléer par la bonté des postes au défaut du nombre. La petite guerre a déjà commencé avec quelque vivacité. Le 10. pendant la nuit un détachement Autrichien, composé d'infanterie & de chasseurs, alla attaquer un poste François à Macon, sous le canon de Condé. Ce poste étoit composé de 13 hommes: qui se défendirent avec la plus grande intrépidité: mais, accablés par le nombre, dix furent tués sur la place, & les trois autres faits prisonniers. Ce petit avantage a couté très cher aux Autrichiens, dont un bon nombre est resté sur le carreau. Le 11 il y eut près de Quiévrain une rencontre fort vive entre des hussars Autrichiens & un parti de dragons François. Ces derniers perdirent 9 hommes tués & 7 prisonniers, qui ont été conduits à Mons. De notre côté, la perte n'a pas été moins considérable. Le général prince de Würtemberg, propriétaire du régiment de ce nom, s'étant trop avancé pour reconnoître l'ennemi, fût vivement poursuivi par quelques dragons François, qui firent prisonniers plusieurs personnes de sa suite, & qui l'auroient infailliblement pris lui-même. sans la bonté de son cheval, qui le tira d'affaire.„

Extrait d'une lettre de Bruxelles du 17 mai.

„Le principal motif, qui a engagé S. A. R. le duc de Saxe-Teschen à transférer le quartier-général de l'armée autrichienne à Mons, c'est afin d'être plus à portée de secourir la partie de notre frontière voisine de la Meuse, si elle venait à être attaquée. L'on remarque, que l'armée française aux ordres du général la Fayette occupe presque tous les postes, dont les troupes Belgiques s'étaient mises en possession dans la dernière insurrection. Cette armée, qui avait montré par ses mouvemens des projets d'attaque sur Namur & sur Charleroi reste à présent dans la plus parfaite immobilité: Cependant elle a toujours des postes considérables à Bouvines, Bovain, & sur une partie des bords de la Meuse; ce qui continue à donner des inquiétudes pour Namur. D'ailleurs il se forme dans la plaine de Givet un camp formidable, qui a probablement des vues plus étendues que celle de couvrir cette frontière de la France. — A l'extrémité opposée les Français viennent d'établir un camp entre Dunkerque & Ostende, d'où ils semblent menacer toute la Flandre. Ce Pays est absolument dégarni de troupes, puisque l'on en a retiré toutes les garnisons. — En attendant que des entreprises majeures se développent de part ou d'autre, la petite guerre se fait très-sérieusement: Il ne se passe pas de jours, où il n'y ait des rencontres fort vives entre nos patrouilles & celles de l'ennemi, qui trouve des adversaires plus redoutables, qu'il ne l'avait cru d'abord: mais, à leur tour, les François montrent aussi ce dont ils feraient capables, s'ils étaient bien disciplinés, bien conduits, & bien unis. Jusqu'à ce moment ils avaient toujours eu du dessous dans toutes les différentes affaires avec nos troupes; mais ils commencent à présent à avoir de petits succès. Le 13. un gros corps d'Uhlans, s'étant avancé jusqu'à la vue du camp ennemi, fût attaqué avec impétuosité par un gros de chasseurs à cheval du régiment ci-devant d'Alsace. Après un combat très-sanglant, les Autrichiens furent obligés de se retirer en désordre avec beaucoup de précipitation. Outre plusieurs morts, qui restèrent sur la place, ils perdirent 23 prisonniers & quelques chevaux.

Extrait de la gazette de Bruxelles du 20. mai.

Nous avons recu de Mons, le bulletin suivant: tous les rapports que nous avions reçus, nous avaient confirmé que plusieurs corps de l'armée de Mr. Rochambeau s'étaient rassemblé entre Quesnoi, Maubeuge & Valencienne, & que plusieurs autres détachemens de cet armée étaient cantonnés non loin de ces villes & surtout à Bavai. Comme il nous importait grandement de connaître la force de ces détachements, le duc Albert envoya le 16 de ce mois, à 10 h. du soir, le colonel Fischer avec nombre de chasseurs, hussards & hulans, & des troupes de ligne tant infanterie que cavalerie, pour les soutenir, à l'effet de reconnaitre la position des Francais entre Valencienne & Maubeuge. Ce colonel avait ordre de faire marcher une partie de ses troupes à Longueville, une autre partie à St. Vaas; & de se porter avec le reste, qui devait être la partie la plus considérable, à Bavai. La marche de ces troupes fut contrariée par un orage qui dura toute la nuit; ce qui n'empêcha pas qu'elles ne parussent devant cette derniere ville le lendemain à 5 h. du matin. Le colonel Fischer détacha 50. chasseurs, qu'il fit soutenir par autant de hussards & d'hulans, sous les ordres du major comte de Keglevich, pour reconnaitre les chemins, la position & les forces de l'ennemi. On decouvrit un detachement d'infanterie de la garnison sur la gauche de la ville, entre les maisons & les broussailes, qui fit une decharge sur nos chasseurs, on vit en même tems sur la droite devant le chemin de Maubeuge, un petit détachement de husards français. Ces deux détachements se retirèrent à l'approche de nos chasseurs, husards & hulans, & rentrèrent dans la ville. Les husards français prirent la fuite sans que les nôtres ayent pu les atteindre, mais l'infanterie continua à faire feu par les breches des rempa ts qui tombaient en ruines. Nous fumes forcés d'y jetter quelques bombes pour les dégager. Aussitôt nous vimes arborer le drapeau blanc sur une des tours de la ville. Le colonel Fischer envoya le major comte Meerfeld avec un trompette pour sommer la ville de se rendre; mais il fût accueilli d'un décharge de mousqueterie; ce qui fût cause que le major Leloup & le capitaine Thiery continuèrent l'attaque avec les chasseurs & une compagnie de grenadiers Valons qu'on fit avancer pour les soutenir. On arbora de nouveau le drapeau blanc & on demanda à capituler. Nous avions droit de refuser toute espèce de capitulation à une garnison qui avait agi contre les loix de la guerre & avait exposé ainsi la ville à être pillée. Mais les troupes de Sa Maj. ne font pas la guerre à ceux qui reviennent de leurs erreurs, mais seulement à ceux qui y persistent avec opiniatreté. Le major Leloup s'approcha donc d'une porte de la ville & ne demanda autre chose, sinon que la garnison se rendit prisonnière de guerre. Cette garnison, composée de 112. hommes d'infanterie & de 4. officiers, mis en conséquence bas les armes. — Les officiers qui avaient été envoyés à St. Vaas & à Longueville, ont rapporté qu'ils n'avaient découvert aucune trace de l'ennemi. Nos troupes après avoir rempli le but de leur mission, sont retournées à leur ancien poste, n'ayant perdu qu'un seul hussards, sans compter quelques chasseurs qui ont été blessés.

Bruxelles le 24 mai.

On lit dans notre gazette d'aujourd'hui, l'article suivant: nous recevons dans ce moment, l'agréable nouvelle, qu'un corps de nos troupes sous le commandement du général Staray a attaqué hier le camp des Francais, près de Florennes, entre Charleroi & Philippeville, avec tant de succès que l'ennemi a été obligé de se retirer, après avoir laissé deux cent morts sur le champ de bataille, avoir eu quantité de blessés & avoir perdu plusieurs soldats qui ont été faits prisonniers. Nous avons pris plusieurs pièces de canon, des munitions, des tentes & bagages, & n'avons eu que 4 morts & 22 blessés.

Harlem le 26 mai.

Des lettres d'Anvers & de Bruxelles mandent que les garnisons de Namur & de Charleroi ont fait le 17, une sortie contre les avant postes francais près de St. Gerard; & qu'elles ont été repoussées avec perte, Mr. Lafayette ayant envoyé des renforts aux siens. — Il est parti d'Anvers dans la nuit du 20 au 21, plusieurs chariots de munitions, qu'on destine, à ce qu'on dit, à un camp qui doit s'établir près de Halle, pour couvrir Bruxelles, en cas que Mr. Lafayette s'avance d'avantage sur notre territoire.

La Haye le 29 mai.

Nous recevons dans ce moment la nouvelle, que le général Staray a attaqué le 23, les français, au nombre de 7,000 hommes, près de Philippeville; qu'il les a vaincus & obligés à se retirer jusques sous les remparts de cette ville, après un combat opiniatre qui a duré 6 heures. Il y a eu beaucoup de morts & de blessés des deux côtés. Les français ont perdu quelques canons, & une partie de leur bagage.

Lorsque la princesse Stadhouderienne fût l'an dernier à Berlin pour assister aux noces du prince d'Orange, son fils ainé, avec une princesse royale de Prusse, elle se proposait de préparer les voyes à un second mariage entre son fils cadet, le prince Fréderic d'Orange, & la fille

ainée du duc de Courlande; mais comme la succession éventuelle du duché de Courlande doit avoir été la première condition du contract de mariage qui a été projetté à Berlin, la cour Stadhouderienne doit avoir fait solliciter l'impératrice de Russie, de consentir à ce que la succession au duché de Courlande fut garantie au prince Fréderic d'Orange. Quoique l'impératrice n'ait pas d'abord donné de réponse positive, on a néanmoins continué les négociations rélatives à cette affaire, pendant l'hiver dernier, & elles doivent avoir été terminées à l'avantage du prince Fréderic d'Orange. L'impératrice de Russie parait être disposée très favorablement pour la cour Stadhoudérienne; & comme il reste encore quelques difficultés, à aplannir sur cet objet, on assure que le vrai motif du voyage de la princesse Stadhoudérienne à Brunswic, à été de les lever dans cet endroit; & l'on ajoute qu'elle aura une entrevue avec son frère, si néanmoins elle n'a pas encore eu lieu. Plusieurs circonstances portent à croire que la cour de Russie n'opposera aucun obstacle à ce mariage, & à la garantie de la succession éventuelle au duché de Courlande. (nouvelle gazette de Hambourg.)

La princesse héréditaire d'Orange est enceinte. On ordonnera dans peu de prières publiques pour qu'elle ait une heureuse grossesse. — Le ministre de France, Mr. Maulde a remis ses lettres de créance, il y a eu hier huit jour; on eut bien de la peine à obtenir de lui qu'il se presentat le même jour, suivant l'usage, chez le prince Stadhouder.

On lit dans les papiers Anglais qu'un grand prince s'étant rendu chez sa maitresse, y a trouvé caché sous une robe, un pistolet chargé & qu'il l'a quittée sur le champ, très irrité en disant: j'aurais du moins cru être en sureté ici. Cette circonstance a occasionné la disgrace de la maitresse de ce prince.

Rotterdam le 26 mai.

Nous avons recu par un courrier, la nouvelle que le Lord Thourlow a remis les sceaux, & que le roi a publié une proclamation pour défendre les écrits & propos séditieux. — Il doit y avoir eu une insurrection à Londres; nous nous attendons à en recevoir les détails par le premier courrier.

France.

Paris le 21 mai.

Des lettres de Madrid auxquelles on peut ajouter foi, annoncent que Mr. Bourgoing, notre ministre plénipotentiaire à la cour d'Espagne, y a été reconnu en cette qualité, & qu'il a eu sa première audience du roi, le 6 de ce mois. — Les vignerons de Sezanne, département de la Marne, courent les dimanches au secours de leurs concitoyens aux frontières, après avoir travaillé toute la semaine.

Extrait d'une lettre de Givet, du 11. mai.

„Notre petite armée est depuis quelques jours à un quart de lieue en avant du prémier camp qu'elle avait pris; nous sommes dans une position formidable, & l'on nous fait exercer tous les jours. Les avant-gardes font à quatre ou cinq lieues en avant sur le territoire Autrichien, & font des courses dans le pays. Il parait que le général a l'intention de nous former aux grands manoeuvres & à la petite guerre, avant d'engager des combats. Ce matin, on a amené, à la garde montante, sept grenadiers de ligne & volontaires pris en maraude; ils ont été ignominieusement chassés; les grenadiers voulaient les deshabiller; mais on ne l'a pas permis, parceque le reglement du général n'ayant pas encore paru, ils doivent être, suivant l loi, remis à la justice civile. Ce reglement est connu dès aujourd'hui; mais ne sera promulgué que demain. Plusieurs articles sont séveres. L'homme qui rompt le silence ordonné à portée de l'ennemi, est condamné à six ans de fers. La maraude est rigoureusement punie, ainsi que le mauvais traitement des prisonniers. Tout soldat qui crie: „nous „sommes coupés, nous sommes trahis„, ou autres clameurs semblables, sera puni de mort. Aucun supérieur ne peut être recherché pour les actes de rigueur, qui dans l'action deviendraient nécessaires. Cet article parait dûr; mais il devient indispensable au coup de fusil. Enfin tout supérieur est puni d'une peine double de celle encourue pour une faute qu'il aurait négligé de réprimer, & pour une désobeissance, à laquelle il aurait cédé. Nous avons un tems très froid. Le général d'armée, l'état-major, tous les officiers généraux sont campés. Ce nouvel usage, introduit par Mr. de la Fayette assure que chacun sera à son poste & à portée des troupes. Notre camp n'a rien de commun avec la délicatesse des anciennes armées Françaises.

Paris le 19. mai.

On a reçu du camp de Rancenne en date du 14. mai, les détails suivans:

„Il parait que l'intention du général n'est pas de nous faire sortir sitôt de Rancenne. Nos troupes légères courent le pays Autrichien, & vont jusqu'aux portes de Namur nous approvisionner de fourages. Quant à notre corps d'armée, on le fait manoeuvrer tous les jours en détail & en grand. On nous fait aussi travailler à des ouvrages de campagne, plutôt je crois pour former les troupes, que pour un autre objet. La cavalerie est cantonnée tout autour de notre camp, ce qui conserve les chevaux. Les ennemis ont des forces à Namur, & tout le long de la Sambre; le général de Beaulieu les commande. Nous avons une portion de nos forces en avant, qui n'a pas cédé terrain sur le pays Autrichien & protége toutes nos communications. Certes, si les Belges ne nous joignent pas de ce coté-ci, c'est bien leur faute.„

On dit que 4000. hommes de nos troupes ont fait une invasion en Savoye près de Beauvoisin & qu'ils ont été repoussés avec beaucoup de perte.—Le 5me & 6me regiment de Dragons ont reçu avec beaucoup de soumission & même avec réconnaissance le décret sévere qui séparera les traitres & les lâches des braves & fideles soldats. Mais deux officiers nommé Descantieres & Paillard ont pris aussitôt la fuite; le premier était lieutenant colonel; & l'on dit qu'ils sont cause du mauvais succès devant Mons.

Valenciennes le 18. mai.

Le maréchal Rochambeau nous quitte. Aujourdhui il se trouva avec Mr. Lukner & les autres généraux au camp. On prétend que Mr. Lukner n'a pas approuvé la situation du camp de Mr. Rochambeau.

Assemblée nationale legislative,

Séance du 12 mai.

M. Dumas, organe du comité a proposé de laisser au général la faculté de faire un réglement militaire. MM. Albitte & Thuriot se sont opposés à cette mesure. MM. Daverhoult & Dumolard ont apuyée la proposition de M. Dumas; M. Dumolard surtout a parlé avec beaucoup d'éloquence; il a rapellé l'exemple des Romains, ces fiers républicains, qui savaient être citoyens dans les comices, & soldats dans les camps; qui recevaient les ordres d'un consul, pour donner des loix au monde. — M. Dumolard a montré dans l'avenir la perspective de l'anarchie & de la désorganisation, si les désordres n'étaient pas prévénus par une discipline févere; il a fait voir la liberté assise sur des ruines & sur les cadavres fumans des citoyens égorgés. Pour bannir toute défiance, il suffirait de nommer les généraux Rochambeau, Luckner, la Fayette. M. Dumolard a rendu hommage a leur patriotisme & à leurs talens; il a fortement repoussé les déclamations répétées contre M. la Fayette: l'opinion publique de la France & de l'Europe a consacré le nom de ce citoyen celebre, & le mépris dévorera bientôt la mémoire des factieux qui s'agitent en vain pour le perdre. Le projet de Mr. Dumas a été adopté.

Séance du dimanche 13. mai.

Un objet de la plus haute importance appellait l'attention & la sollicitude de l'assemblée: c'est la discussion sur les troubles intérieurs du royaume. M. Isnard s'est le premier présenté à la tribune; il a proposé plusieurs mesures pour réprimer les troubles excités au nom de la religion, il a proposé de soumettre à un serment tous les ministres du culte qui voudraient exercer des fonctions religieuses; ce serment n'était autre chose qu'un engagement d'être fidèle aux loix du pays. Cette disposition est sage, mais elle devient peut-être un peu trop févere par une seconde disposition qui prive de tout traitement ceux qui refuseraient de prêter le serment prescrit. — La discussion a été ajournée à la séance de demain. — On a lu à la tribune plusieurs lettres, parmi lesquelles quelques-unes donnent des détails peu consolans sur notre armée & sur l'état de nos frontieres. Une lettre du directoire du Bas-Rhin apprend que le régiment de Saxe, hussards, a passé tout entier chez l'étanger: dix-huit hussards sont revenus cependant sur le territoire français: la garde nationale de Strasbourg a sur le champ offert de remplacer les hussards déserteurs. Une seconde lettre de la municipalité de Thionville, donne avis que plusieurs chasseurs du régiment de Berchiny ont déserté de la maniere la plus scandaleuse. Ce régiment était en présence de l'ennemi; les officiers français se sont approchés pour conférer avec les officiers autrichiens, & à leur retour ils ont lû une lettre de M. de Bouillé, qui invitait les soldats à se couvrir de gloire en désertant leurs drapeaux, & qui leur observait qu'en passant chez les émi-

grés, ils ne cesseraient pas d'être au service de la France: quelques cavaliers ont cédé aux sollicitations, & ils ont suivi leurs officiers avec armes & bagages; un maréchal-des-logis a couru à leur poursuite, il leur a arraché le drapeau qu'ils emportaient avec eux.

Séance du lundi 14 mai.

M. le président a lu une lettre du ministre de la guerre, annonçant qu'il venait de recevoir un courrier de Strasbourg qui apportait l'agréable nouvelle de la rentrée de 92 hussards du régiment de Saxe, & 88 chevaux, le tout amené par un maréchal-des-logis que le général Kellermann a fait officier à son arrivée. La discussion s'est ouverte ensuite sur un projet de décret du Comité de l'ordinaire des finances, rélatif aux poudres & salpêtres.

Séance du Mardi 15. Mai.

M. Isnard monte à la tribune il entre d'abord dans le détail des fautes qu'à faites l'Ass. constituante, & des suites funestes qu'elles ont eues pour la révolution. Il expose ensuite l'état de l'intérieur du royaume; après quoi il continue ainsi: Voici à présent quel fut, & quel est, selon moi, l'état extérieur. — La Hongrie & la Prusse alarmee de notre révolution, s'étaient liées par des traités, & en s'unissant, elles dirent entre elles: „Oublions notre rivalité pour sauver notre despotisme & agrandir nos Etats. Détruisons par la force des armes cette constitution fatale; l'entreprise n'est pas difficile: par ostentation, la Suede & la Russie fourniront quelques secours; pour l'intérêt de leurs couronnes, & par affection pour la maison de Bourbon, les rois d'Espagne & de Sardaigne nous seconderont. Le peuple de l'Angleterre n'est pas disposé à intervenir; mais l'aristocratie qui gouverne ne sera pas contraire. Vingt mille émigrés français qui aiment mieux leurs titres que leurs vies combatront en désespérés; le parti des mécontens est considérable en France, & grace à l'impunité, effet de la générosité française, ce parti bouleversera, l'intérieur en même tems que nous attaquerons les frontieres. Les émigrés auront des intelligences dans les places de guerre; Louis XVI à qui on a laissé une puissance immense & un revenu de 30 millions, nous favorisera en secret. Cinquante mille hommes manquent dans son armée de ligne, où l'on excitera l'insubordination, & la victoire est certaine. Maitres de ce pays, nous demanderons en argent les frais de la guerre, & les avances faites aux émigrés. Le gouvernement ne pourra pas forcer le peuple à les acquitter, alors nous nous emparerons en dedommagement des départemens du Nord; nous laissons aux rois d'Espagne & de Sardaigne le soin de tirer parti, s'ils le peuvent, des départemens du Midi, qui, plus difficiles à vaincre, s'agiteront long-tems dans les convulsions de la guerre & de l'anarchie. Ayant asservi & bouleversé la plus belle partie du Midi de l'Europe, nous asservirons sans peine avec nos forces reunies l'empire germanique, &c. La Russie aimera mieux conquerir dans l'intervalle, & de notre gré, une partie de la Pologne, ou prendre quelque part à nos conquêtes germaniques, que de nous les disputer; & nous assurerons à jamais la suprématie des trônes du Nord sur tous les trônes du monde." — Voilà le vaste plan qu'ont dû former les deux rivaux du nord en s'unissant; on peut bien deviner les arrieres pensées de ces deux princes. Chacun prêt à se separer de son allié, ne songeait qu'à ses intérêts particuliers. Voici ce qui avait été combiné & conclu entre Léopold, Lessard & notre Cour. Il sera envoyé sur les frontieres un assez grand nombre de troupes pour combattre les armées françaises & forcer la nation à accepter un accommodement. Leopold se rendra médiateur dans l'affaire des princes possessionés en Alsace; la France s'obligera d'aider Léopold à rompre ses traités avec la Prusse, de concourir à faire couronner de suite un fils de la maison d'Autriche, roi des romains: de sorte que telle était la trahison du ministere, que la nation n'armait 160 mille hommes que pour servir l'ambition de la maison d'Autriche, après la contre-révolution opérée en France. — Voilà où en étaient toutes les intrigues diplomatiques lorsque tout à coup la scene change; deux acteurs principaux disparaissent; l'un est cité au tribunal de Dieu, l'autre au tribunal des hommes. A ce coup terrible, l'aristocratie intérieure se trouble; Coblence flotte entre la crainte & l'espérance. La France se rejouit, l'agiotage lâche un instant sa proie, l'Europe attentive examine; notre Cour est déconcertée; mais celle-ci se résout dans ce moment critique à jouer le patriotisme & à changer le ministere. Le peuple toujours crédule, s'imagine aussitôt qu'il n'a plus rien à craindre, & le calme parait être complet. Pouvait-il être durable? non, parce que le fonds des choses restait le même. Le nouveau roi de Hongrie a adopté les projets de son père. Ses réponses nous ont annoncé ses intentions contre-revolutionnaires; on s'est vu forcé de lui déclarer la guerre. — Je ne me permettrai aucune reflexion sur les derniers événemens; tout ce qui précede explique assez ce que j'en pense; mais une observation bien naturelle se présente. Notre posterité sera bien étonnée, & peut-être aura-t-elle bien à gémir sur notre démence, lorsqu'elle verra dans l'histoire une grande nation qui se disait éclairée, & qui, forcée d'entreprendre la guerre contre une ligue où se trouvaient tous les Bourbons, dont le but était de reconquerir la souveraineté des Bourbons sur la France, avait confié la direction suprême de cette guerre au chef de cette famille, à celui-là même que l'on voulait réintégrer despote.... Oui, ce sera dans l'histoire des siècles un fait incroyable, un monument unique de l'excés d'aveuglement du peuple français. M. Isnard conclut à ce que pour le moment on se borne à faire une adresse au Roi conçue en ces termes:

Projet d'interpellation nationale à faire au roi par le corps legislatif.

Roi des Français, au moment où la guerre s'engage, la nation veut avoir avec vous une explication franche & définitive. Nous vous entretiendrons de ce que le peuple a fait pour vous, de ce que vous auriez dû faire pour lui, & des dangers d'une conduite équivoque. — Sire, la nature vous fit homme; le hasard de la naissance, roi; l'ambition ministerielle, despote. Vous regniez comme tel, lorsqu'en 1789 la nation sort tout-a-coup d'un sommeil de plusieurs siecles, voit ses fers, s'en indigne & veut les briser. Votre volonté s'y oppose, la noblesse vous seconde; on vous fait signer l'ordre d'égorger Paris; le peuple alors se leve, renverse le despotisme, détruit la noblesse, reprend sa souveraineté, & veut se donner une constitution: à cette époque tous vos droits devinrent nuls; vous ne fûtes plus qu'un citoyen jadis & provisoirement roi; cette ancienne royauté & celle de vos ancêtres n'était rien moins qu'un titre à la royauté nouvelle: plus le peuple avait déjà fait pour vous & votre famille, plus vous lui deviez; mais moins il vous devait. (On applaudit.)— La nation ainsi souveraine & libre, ne se dissimula pas le danger de rendre le sceptre constitutionnel aux mêmes mains qui tenaient la verge despotique & qui venaient de l'en frapper. Cependant son premier soin fut d'excuser vos torts, son premier sentiment de vous rendre sa confiance, son premier acte de vous replacer sur le trone. Vous fûtes peu sensible à tant de générosité; & dans les premiers jours d'octobre, vous projettiez de nous fuir. Le peuple, qui l'apprend réclame votre présence à Paris; vous y consentez; il vous ramene en triomphe, continue d'excuser vos torts, de vous traiter en roi. — Votre cœur alors devait s'embrâser de reconnaissance & de patriotisme; mais vous feignites ces sentimens, & tandis que la France, séduite par vos proclamations, applaudissait à votre conne foi, on vous arrête fugitif à Varenne.... Sire, ce n'est pas à Montmedy que s'est rendu votre frère, compagnon de votre voyage. Chez tout autre peuple, la déchéance eût vengé la fuite: en Angleterre on vous eût fait votre procès comme parjure: la France, plus généreuse s'est vengée par des bienfaits. A cette époque même, elle vous a affermi sur le trône, prodigué ses trésors, & mitigé en votre faveur l'acte constitutionel. Libre, vous avez juré devant Dieu & les hommes de maintenir cet acte de tout votre pouvoir. Est-il bien vrai que vous ayez rempli cet engagement? — Depuis cette époque, un plan de contre-révolution couvre la France, & se ramifie dans les cours étrangeres. Qu'avez-vous fait pour conjurer cet orage? Votre langage fut toujours constitutionel; mais les faits seuls méritent d'être appréciés. Vous auriez dû sevir contre une noblesse factieuse, & vous l'avez protégée, en lui prodiguant toutes les places dont votre choix dispose. Il existe un clergé rebelle à la constitution, & il est fonctionnaire dans votre église, d'où il souffle peut-être le schisme & le désordre. Tous vos ministres doivent être d'un civisme irréprochable: cependant il en fut que la nation soupçonna d'aristocratie, de duplicité, & ce sont ceux-là que vous avez dit vous être les plus recommandables. Des émigrés épuisent & menacent leur patrie, vous rendez nulles les lois faites contre eux. — Vous devez avoir quelque ascendant sur l'esprit des rois vos parens; & ce sont eux qui ont provoqué contre nous la conspiration des couronnes. Pour qui s'arment ces cours? pour vous. Que nous demandent-elles? de vous rétablir despote.... Enfin la guerre est declarée. Un plan d'attaque a été combiné sous vos yeux, & nous ignorons par quel hasard nos enemis ont agi comme s'ils l'avaient lu.... Supposons que les troupes étrangeres fussent victorieuses, en seriez-vous plus heureux? Ne craindriez vous pas qu'alors les maisons d'Autriche & de Brandebourg, fissent de la France ce qu'elles ont fait de la Pologne?.... En supposant même qu'elles ne voulussent que rétablir la noblesse & la prérogative royale, vous conviendrait-il d'accepter leurs offres? Les troupes étrangères ne sejourneraient pas toujours en France. Comment oseriez-vous vivre en oppresseur sur la terre de la liberté, parmi des hommes qui ont juré d'immoler les oppresseurs?... Une partie de l'Assemblée interromp par des murmures. — M. Lacroix demande que la proposition de M. Isnard soit ajournée, & que l'on passe à l'ordre du jour, qui est la question très-instante de l'ordre à mettre dans les remboursemens. — Cette proposition est adoptée.